



Ligue régionale de natation

Compte rendu du conseil d'administration du mercredi 12 février 2020

La réunion débute à 18h 20.

Ordre du jour :

- 1 – Fonctionnement administratif de la ligue**
- 2 – Championnat de la Réunion**
- 3 - Divers**

Présents : Henri FONTAINE, Samuel IDMONT, Cyril FERDINUS, David PAUSE, Guilène FAUBOURG et Franck SCHOTT.

Excusés : Frédéric ARNAUD, Mahdia BENHAMLA, Méry-Line DALLEAU, Dominique DEVRILLIER, Patrick DIJOUX, Fabrice ROBERT

Absents : Antoine LE GOFF

Il y a 2 procurations, Mahdia (la présidente) et Dominique (Henri)

1 – Fonctionnement administratif de la ligue

Faisant phase à une charge de travail, avec les dépassements temps et engagements, ceux-ci n'ont pas été faits depuis octobre, facturations envers les clubs, etc...

Henri était volontaire pour assurer cette tâche, sans savoir la charge de travail que cela représentait il est lui aussi un peu débordé.

Afin de palier à cela, après consultation du comptable, peut-on envisager l'embauche d'une personne sur 6 mois et sur un contrat CDD. Le coût pour la ligue serait de 7 000 € environ.

Le débat est ouvert.

David : vis-à-vis des clubs cela va être un peu compliqué, au vu des résultats de la ligue, les clubs ne vont pas comprendre d'autant plus il y a eu les recommandations du CAC.

Les licences ont, un peu, augmentées et on réinjecte dans le personnel et pas d'aide pour les clubs.

Cyril propose de faire un tableau excel pour les dépassements temps, afin de faciliter le traitement des informations.

Trouver le temps de mettre ce tableau en place.

La présidente précise qu'il faudrait que se soit assez rapide afin de palier au retard pris.

Puisque le travail n'avance pas, il nous faut prioriser les tâches et se réorganiser.

Henri précise que les dossiers de LADOM prennent beaucoup de temps.

Les membres présents s'étonnent que ce soit la ligue qui fait les dossiers puisque c'est individuel.

La présidente précise que la ligue doit signer la partie dans le cadre de l'aide au sportifs de haut niveau et bien souvent cette partie n'est pas renseignée (date et titre de la compétition, le nom des nageurs, etc...)

Il ressort de la discussion que ces documents doivent être renseignés par les clubs, la ligue n'aurait qu'à signer et à apposer le cachet.

Pour la saison prochaine prévoir le paiement en ligne des engagements, voir avec Patrick comment faire.

Il nous faut automatiser les tâches.

Ne pas faire d'embauche, voir avec le comptable s'il y a un autre moyen : frais déplacements, auto entrepreneur, etc...

Partir plutôt sur un prestataire qui devra résorber et résoudre pour l'avenir, voir où cela pêche et proposer des solutions afin de faciliter le travail.

En conclusion : embauche refusée, voir plutôt un prestataire pour une durée limitée.

2 – Championnat de la Réunion

Un club de Maurice nous demande à participer au championnats de la Réunion en juin, celui-ci n'étant pas open, il faut changer le règlement.

Tous d'accord, malgré un surplus de médailles, car cela génère plus de combativité de nos nageurs.

3 – Divers

- Une formation d'officiel A et B aura lieu le 29 février à la ligue de 9h à 12h. Courrier à envoyé au club.

- Révision du chrono

formation et entretien du chrono à la fin mars avec la venue de Eddy HAFFAR de MEGATEK les dates seront à préciser.

Fin de la réunion à 19h48

La présidente

Guilène FAUBOURG